



Association pour la Promotion de
l'Enseignement et de la Recherche
en Aménagement et Urbanisme

avec le soutien de

GROUPE



INSTITUT CDC

POUR LA RECHERCHE

PRIX DE L'ARTICLE SCIENTIFIQUE FRANCOPHONE EN AMENAGEMENT DE L'ESPACE ET URBANISME

Edition 2025 (17^e édition)

Objectifs

- Mettre en valeur la contribution de chercheuses et chercheurs et de professionnel.le.s francophones de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme à travers leurs publications dans des revues ou ouvrages académiques traitant de la ville et des territoires
- Attirer l'attention du monde universitaire et des autres parties intéressées, sur l'ensemble des travaux menés dans le domaine de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme
- Contribuer à la diffusion de la littérature scientifique dans le domaine, entre les différentes cultures académiques nationales

Montant du prix

500 euros

Remis aux auteurs et autrices à l'issue de la proclamation des résultats.

Procédure de soumission d'articles

Sont concernés par le Prix, les productions émanant d'une autrice, d'un auteur ou d'un collectif :

- les articles publiés dans des revues à comité de lecture,
- les ouvrages académiques,
- les chapitres d'ouvrages académiques

Les mémoires, thèses ou rapports de recherche (« littérature grise »), ne constituant pas des publications à part entière, ne sont pas examinés dans le cadre du Prix.

Les articles soumis doivent être rédigés en français.

Pour l'édition 2025 du prix, sont concernées les publications parues en 2024.

Les contributions doivent être soumises en format électronique (type pdf). Aucune contribution ne doit dépasser 9 000 mots (références bibliographiques, tableaux et schémas inclus).

Les propositions d'articles émanent :

- des éditeurs de journaux scientifiques (notamment francophones), qui sont invités chaque année à soumettre les meilleurs articles publiés dans leurs revues
- des enseignant.e.s-chercheur.se.s ou chercheur.se.s rattaché.e.s à un institut membre de l'APERAU, qui sont invités chaque année à soumettre 1 à 3 articles de leur choix
- des enseignant.e.s-chercheur.se.s ou chercheur.se.s s'inscrivant dans le champ de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme

- de tout lecteur ou lectrice intéressé.e par les débats scientifiques en aménagement-urbanisme.

Les articles sont évalués par un jury composé au sein de l'APERAU Internationale qui rend compte publiquement de son activité au moment de l'attribution du Prix.

Procédure d'évaluation

L'évaluation des articles comprend deux étapes. Dans la première, le jury sélectionne les articles nominés (3 à 5) à l'issue d'une première lecture donnant lieu à notation. Dans la deuxième étape, le jury évalue à nouveau l'ensemble des articles nominés pour désigner la lauréate ou le lauréat. Outre la notation, les membres du jury explicitent leur évaluation. Les critères d'évaluation des articles proposés au Comité de sélection sont les suivants :

- L'article est en rapport direct avec l'aménagement de l'espace et l'urbanisme
- Grande qualité conceptuelle
- Grande qualité méthodologique
- Relation forte à la production scientifique et aux débats sur les questions d'aménagement de l'espace et d'urbanisme
- Signification élevée des résultats pour la sphère académique et/ou les praticiennes et praticiens
- Niveau général élevé de qualité intellectuelle et de qualité de l'écriture

Mesures destinées à éviter le favoritisme :

Pour éviter tout biais, chaque article est évalué par des membres du jury qui ne sont pas des collègues ou partenaires de recherche du (des) autrices ou auteur(s) en question. Au niveau du choix final de l'article se voyant attribuer le prix, ne participe pas au vote tout membre du jury qui serait un.e collègue ou partenaire de recherche du (des) autrices ou auteur(s) en question.

Membres du jury :

- **Samia BENABBAS KAGHOUCHE**, Vice-Présidente de l'Académie algérienne des Sciences et Technologies
- **Samuel DEPRez**, Université du Havre
- **Laurent DEVISME**, Nantes Université, École nationale supérieure d'architecture de Nantes, *co-président du jury*
- **Yona JEBRAK**, Université du Québec à Montréal
- **Isabelle LAUDIER**, Institut de la Recherche - Caisse des Dépôts et Consignations
- **Patricia LEJOUX**, LAET – ENTPE Lyon, *co-présidente du jury*
- **Sandra MALLET**, Laboratoire HABITER, Université de Reims Champagne-Ardenne
- **Laurent MATTHEY**, Université de Genève

Calendrier

Date limite de soumission des articles :

27 avril 2025

Où envoyer les articles ?

Les articles doivent être envoyés (en PDF) au secrétariat du prix :

Adresse courriel : prix@aperau.net

(indiquer « prix de l'article APERAU » en objet du courriel)

Un accusé de réception sera adressé par courriel. Si un candidat ne le reçoit pas, il est de sa responsabilité de se manifester par courriel avant la date limite pour s'assurer de la bonne réception du papier.